



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Geneviève FIORASO
Ancienne Ministre
Députée de l'Isère

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la
Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Nos réf. : GF/Voltaire/RA 2015 ar4

Grenoble, le 13 JUL. 2015

Chère Madame la Ministre, *Chère Marisol,*

Mon attention a été appelée par un habitant de ma circonscription, utilisateur d'une cigarette électronique, sur la directive européenne 2014/10/UE.

Cette directive, dite directive « tabac » et plus particulièrement, dispose à son article 20 traitant des cigarettes électroniques que les Etats membres doivent veiller à ce que « [...] le liquide contenant de la nicotine ne soit mis sur le marché que dans des flacons de recharges dédiés d'un volume maximal de 10 ml ; dans des cigarettes électroniques jetables ou dans des cartouches à usage unique, les cartouches ou les réservoirs n'excèdent pas 2 ml ».

Il semblerait que cette disposition ne concerne que les cigarettes électroniques issues de l'industrie du tabac. Or, ces cigarettes électroniques, à dose équivalente de nicotine, ne permettraient pas d'obtenir le même effet pour ses utilisateurs. Pour cela, il semblerait qu'une dose plus importante de nicotine soit nécessaire que celle limitée par directive communautaire à 20 mg/ml.

Paradoxalement, la transposition de cette réglementation pourrait alors avoir pour effet d'inciter les utilisateurs de cigarettes électroniques à un retour aux cigarettes traditionnelles, considérées comme bien plus nocives pour la santé.

Connaissant votre détermination pour réduire la consommation de tabac, j'aimerais connaître vos intentions quant à la transposition de la directive européenne « tabac », afin d'en assurer la cohérence avec les objectifs portés dans le cadre du projet de loi santé récemment adopté à l'Assemblée Nationale.

En vous remerciant par avance de votre attention et des informations que vous pourrez me communiquer, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Au revoir,

Chère

Geneviève FIORASO